

Image not found or type unknown



## Recours concernant corsica ferries

Par **valérie**, le **11/08/2008 à 14:58**

Bonjour, j'ai pris le ferrie de corsica ferries, pour me diriger vers toulon, Suite à une panne de moteur et à des conditions climatiques difficiles, celui-ci à pris deux heures de retard. Ayant des correspondance de train, je n'ai pas pu les prendre. Me retrouvant seule à toulon en pleine nuit avec un enfant, j'ai cherché un hotel pour la nuit avant de pouvoir reprendre le train et racheter des billets pour rentrer chez moi. Tout les hotels étant complet, je me suis dirigé vers l'hotel de police qui malgré leur recherche n'ont pas trouvé d'hotel et m'ont amené avec ma fille dans un centre d'ébergement via le 115 numéro d'urgence des personnes sans abri, ou nous avons passé une partie de la nuit. J'aimerais savoir quels sont mes recours concernant Corsica ferries (remboursement de mes billets de train non pris, frais de taxi dans toulon, dédomagement du traumatisme subit par ma fille et moi même. Merci d'avance de votre réponse